



LES NOUVELLES DES LACS

N ° 22

OCTOBRE 2021



Jugon les lacs Commune nouvelle est devenue une "petite ville de demain", mais n'en demeure pas moins une petite cité de caractère. Culture et patrimoine restent deux de nos priorités pour développer notre rayonnement touristique et enrichir notre bien-vivre sur la commune.



Adeline BRIVE &
Gwénaëlle AOUTIN
Adjointes au
Maire de
Jugon Les Lacs
Commune Nouvelle

Malgré le contexte sanitaire et météorologique, cet été fut riche en animations. Les concerts ont rythmé les week-ends, entre les Soirées Sevoy à l'église de Lescouet, la fanfare Del Sol pour la journée Villages Étapes, le groupe folklorique Les Menettous, les concerts d'orgue et bombarde à l'église de Jugon, et les parenthèses musicales proposées sur différents sites de la commune.

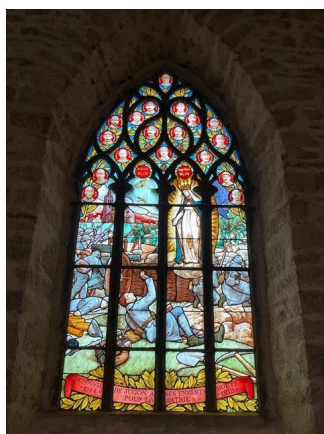


Le Festival off de la biennale d'art de Saint Briec clôture la saison artistique qui a commencé par la résidence d'artistes bédéistes et s'est poursuivie par de nouvelles exposi-

tions à la galerie d'art Entrelacs et le concours Couleurs de Bretagne. L'association Festiv'arts a offert à la population une série de photographies originales vues du ciel.



Nous avons commencé à mettre en œuvre notre Plan Pluriannuel de Mise en Valeur du Patrimoine en matière de patrimoine bâti. C'est ainsi que le mur de la Vallée verte est



en cours de reconstruction. La restauration des vitraux remarquables de l'église Notre dame et Saint Etienne va débiter, et celle de la tribune de l'église de Lescouet est achevée. Le label Petite Cité de caractère a été reconduit à la suite de la commission de contrôle. Les Journées du patrimoine ont été l'occasion de mettre en lumière l'orgue de l'église de Jugon récemment installé et inauguré. Le collectif des historiens a pu à cette occasion et lors de la journée Villages Étapes contribuer à faire découvrir ce patrimoine aux touristes et aux habitants.

La bibliothèque municipale de Jugon les lacs Commune nouvelle est un lieu culturel de proximité important, qui participe, par ses animations hors les murs, à amener la lecture vers de nombreux publics: enfants accueillis à la crèche ou au relais parents assistantes maternelles, scolaires, résidents de l'EHPAD notamment. La municipalité lui donne aujourd'hui un nouvel élan en augmentant son fonds, en élargissant les horaires d'accueil et en mettant en place la gratuité. Ces changements constituent une étape dans notre projet de proposer aux habitants une véritable médiathèque, d'une dimension plus adaptée à la taille de notre commune nouvelle et à notre ambition de faire de notre petite ville de demain un pôle culturel de qualité et de proximité.

Nous sommes disponibles, à votre écoute, pour tous vos projets ou idées liés à la culture et au patrimoine. N'hésitez pas à nous contacter.

Plan Guide Réunion Publique N°2

L'aménagement du bourg de Jugon

Au programme :

- L'organisation de la circulation et aménagements routiers
- Le projet de réhabilitation de l'îlot de la Gendarmerie
- Le développement des liaisons piétonnes « au fil de l'eau »

Informations pratiques

Date : **Vendredi 19 nov. 2021**

Horaires : **A partir de 18h30**

Lieu : **Foyer Rural**

Adresse : **Place de la Poste**

Pour tous renseignements :
mairie@jugonleslacs-cn.fr

Réunion Associations Calendrier Manifestations 2022



Toutes les associations de la commune sont conviées à la réunion de mise en place du calendrier 2022 des manifestations au Foyer Rural de JUGON le Vendredi 15 Octobre 2021 à 18h30

COVID 19

Pass sanitaire OBLIGATOIRE

Pour toutes les manifestations publiques, associatives ou privées organisées dans les lieux publics, le passe sanitaire est obligatoire (à partir de 12 ans à compter du 30 septembre).



Depuis la mi-juin 2021, il y a eu 4 décès, 1 mariage, 2 PACS et 6 naissances dont

- Abygaël MORICE née le 07/06/2021
- Charlie DECOENE née le 22/06/2021
- Awen DAVENEL né le 20/08/2021



Dimanche

9 janvier 2022 à 11h au foyer rural

ESPACE FRANCE SERVICES



France services

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

**Les services du quotidien
à moins de 30 minutes
de chez vous.**



**l'Assurance
Maladie**



**l'Assurance
Retraite**



**santé
famille
retraite
services**



ESPACE FRANCE SERVICES

JUGON LES LACS COMMUNE NOUVELLE

23, rue de Penthievre

22270 Jugon Les Lacs Commune Nouvelle

02 96 31 61 62 - jugon-les-lacs@france-services.gouv.fr

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 Mardi, jeudi et vendredi : 14h00-17h00

NOS PERMANENCES

- TRESOR PUBLIC
- ASSISTANTE SOCIALE
- MISSION LOCALE
- ADAJ (association Départementale Alternatives judiciaires)
- ALEC / SOLIHA
- CONCILIATEUR DE JUSTICE
- CIAS

ESPACE
NUMERIQUE
EN ACCES
LIBRE



ATELIERS NUMERIQUES



Pour vos démarches administratives, vous avez des difficultés dans l'utilisation de l'outil numérique, ou vous n'êtes pas équipés ?

L'espace France Services de Jugon Les Lacs peut vous aider dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à vous y rendre. Un espace public numérique connecté est à votre disposition.

L'équipe d'animation se relaie pour vous accompagner dans vos démarches administratives sur internet.



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Photo prise le vendredi 23 juillet 2021, lors de l'inauguration de l'espace France Services en présence du Préfet M.Thierry Mosimann, du conseiller départemental Didier Yon, du Président de Lamballe Terre et Mer Thierry Andrieux, du conseiller régional Stéphane Sallier-Dupin et de Mr le Maire

Le 23 juillet dernier se tenait l'inauguration de l'espace France Services.

La labellisation France Services s'inscrit dans la dynamique impulsée fin 2017, avec la création de la Maison de Services au Public au sein de la mairie. Consécutivement à l'emménagement dans des locaux offrant un meilleur confort d'accueil au public au 23 rue de Penthievre, la labellisation France Services apporte aujourd'hui à la structure de nouveaux partenariats. Au total, ce sont donc 9 opérateurs nationaux - les Finances Publiques, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Assurance Maladie, l'Assurance retraite, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, Pôle Emploi, la Poste, la Mutuelle Sociale Agricole, et le Point justice - qui sont en lien avec la structure. Ces opérateurs ont animé des formations dédiées à l'équipe d'accueil, pour certains d'entre eux tiennent des permanences régulières ou animent des ateliers sur des thématiques ciblées. France Services Jugon les Lacs-commune nouvelle travaille aussi avec d'autres acteurs institutionnels ou associatifs, qui viennent y assurer pour vous des permanences, comme celle de l'assistante sociale du Département, celles de la communauté d'agglomération de Lamballe Terre et Mer sur les thématiques de l'habitat ou celle de l'Association Départementale Alternatives judiciaires qui aide les victimes d'infractions pénales.

France Services se mobilise aussi pour aider les publics éloignés du numérique à gagner en autonomie : Damien Poisson, recruté par la commune pour travailler notamment sur ce projet, a commencé cet été un projet d'animation

d'ateliers numériques gratuits pour les débutants, il a pu former une dizaine de personnes. Pour participer à ces ateliers numériques, contactez France Services.

3 agents du service administratif de la commune ont suivi le cycle complet de formation dédié à l'accueil France Services, dispensé par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, et se relaient pour pouvoir vous accueillir du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture de la mairie. Ainsi, France Services met à disposition un espace documentation, un espace numérique - avec accès internet, scan et imprimante -, un bureau confidentiel, ainsi qu'un bureau dédié aux permanences.

Si vous avez besoin d'un accompagnement dans vos démarches, en fonction de votre demande, un rendez-vous pourra vous être proposé.



**France
services**



Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi

Murielle
38 ans



J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli

Josiane
63 ans



Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire

Malo
23 ans



VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr





CONJUGONS NOS LACS !

ENTRE ROSETTE ET ARGUENON



Explorons et bâtissons ensemble l'identité / les identités de Jugon les Lacs Commune Nouvelle

Depuis juin nous avons entamé à vos côtés une réflexion sur l'identité / les identités de notre commune. En nous appuyant sur les spécificités et originalités de chaque bourg qui compose Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, mais aussi leurs liens et complémentarités nous souhaitons déceler les richesses, la singularité du territoire et « faire commune ensemble ».

Pour cela, vous avez pu rencontrer et échanger à différents moments avec Laura & Anaïs des cabinets Le Facteur Urbain et Inkipit qui accompagnent la mairie sur ce projet :

- lors de deux journées les 15 et 16 juin elles ont rencontré des associations, habitant.e.s, élu.e.s, services, commerçant.e.s,
- sur le forum des associations le 4 septembre,
- lors d'un pique-nique avec le Conseil Municipal des Enfants,
- le club des historiens leur a présenté et fait visiter le territoire
- le 18 septembre pour des ateliers créatifs lors des journées du patrimoine

La richesse des échanges, de vos perceptions, expériences, désirs pour le futur de votre commune, est essentielle pour comprendre les dynamiques de Jugon les Lacs Commune Nouvelle : ce qui en fait un lieu où on se sent bien pour y vivre, y grandir, y travailler, y passer des vacances.

La démarche « ConJugons nos Lacs » va se poursuivre jusqu'en 2022.

Nous vous présenterons les premiers résultats lors d'un temps festif cet automne.



Plus d'infos via la page Facebook de la démarche :

<https://www.facebook.com/ConJugonsnoslacs> ou en nous contactant : laura.lefacteururbain@gmail.com - 06.67.24.60.09

D'ici-là, découvrez les premières représentations de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle issues des contributions de Juin et du questionnaire en ligne

Extrait de portraits chinois réalisés par des habitant.e.s sur la Place du Martray en juin.

Si Jugon était...

Une couleur elle serait bleue, avec des nuances de vert; elle serait ronde, un peu ovale.

Un animal Elle serait un poisson. Ou une loutre, un agneau, un canard, un chien, un cheval, un héron.

Un plat Elle serait un plat de poisson, un sandre ou un brochet au beurre blanc, un poisson grillé, des Saint-Jacques à la crème, une cassiolette de crevettes au curcuma, une galette (complète, saucisse), un pancake, ou encore un gratin de pâtes à la sauce tomate.

Si Jugon était une amie... elle aimerait fêter son anniversaire aux Mille Feux sur le Lac, en musique, avec un bal, un bouquet, un feu d'artifice, au restaurant, à la crêperie, très entourée, entre ami.e.s avec des bulles... et moins de pollution.

On la surnommerait la Station Verte, La Belle endormie, Momo, Jodo, La Guinguette, Christiane, Juliette, The Great City.

Ses chansons favorites seraient Une maison bleue, Les feuilles mortes, le bal de Jugon, Jugon Song, le temps des fleurs de Voulzy, l'Eau Vive, Les chapeaux ronds, Bella de Maître Gims, Beau Pape de Vianney, Salut à la Compagnie (Malicorne).

Une autre image ? Un autre regard à apporter ? **N'hésitez pas à nous contacter si vous aussi vous souhaitez contribuer à la démarche et exprimer votre vision du territoire,**

Selon les premières réponses au questionnaire, les raisons qui font de JLLCN un territoire où il fait bon vivre, sont :

Le cadre et la qualité de vie (76%)

La proximité avec la nature (50%)

Les activités associatives, sportives et culturelles que l'on peut pratiquer (46%)

Suivi de près par la présence de commerces de proximité (44%).

La dynamique de la ville est très peu citée (dynamique économique, ambiance dynamique et la jeunesse, ...).

Êtes-vous d'accord ? **Répondez au questionnaire en ligne en le retrouvant via la page Facebook dédiée à la démarche (ConJugons nos Lacs – entre Rosette et Arguenon) ou en détachant la page suivante et en la rapportant pour nous présenter votre propre regard sur la commune.**

QU'EST-CE QUE
NOUS VOULONS
FAIRE ENSEMBLE ?

QU'EST-CE QUI
NOUS UNIT ?

QU'EST-CE QUE NOUS
VOULONS FAIRE SAVOIR
DE NOUS ?



ConJugons nos Lacs > Enquête

1 / Vous considérez que vous vivez et/ou travaillez...

(1 seule réponse)*

- ☐ à Jugon-les-lacs Commune Nouvelle
- ☐ à Jugon-les-lacs
- ☐ à Dolo
- ☐ à Saint-Igneuc
- ☐ à Lescouët Jugon
- ☐ dans le quartier de ... (par exemple La Ville Danne, Les Vallées, Boutard, Le Bois Leard, Chanteloup, ...)
- ☐ Autre...

2 / Si vous vivez à Dolo, Jugon-les-Lacs, Lescouët ou Saint Igneuc avant la fusion des communes (1973 puis 2016), avez-vous changé la manière dont vous évoquez votre lieu de vie ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

3 / Comment qualifiez-vous votre attachement au territoire ? (1 seule réponse)*

- ☐ Très fort et je ne pourrais pas imaginer un autre endroit pour vivre ou pour travailler
- ☐ Fort, je pourrais en partir si besoin (pour raisons professionnelles par exemple) mais j'aimerais bien y revenir...
- ☐ Faible, je n'y ai pas particulièrement d'attache mais j'y reste pour mon travail ou pour raisons familiales
- ☐ Très faible, j'envisage de partir car je ne me plais pas ici

4 / Quel est le qualificatif qui correspond le plus à l'image que vous avez de Jugon-les-lacs Commune Nouvelle ? (2 réponses possibles)

- ☐ À taille humaine, facile à vivre
- ☐ Animée (associations, activités, événements, ...), sympa, festif / joyeux
- ☐ Économiquement dynamique
- ☐ Jeune
- ☐ Ouverte / accueillante, où il est facile de s'intégrer
- ☐ Ennuyante / peu dynamique
- ☐ Fermée / enclavée, peu accueillante

- ☐ Créative et culturelle
- ☐ Paisible, calme, douce
- ☐ Touristique
- ☐ Vieillissante
- ☐ Autre...

5 / Est-ce que pour vous Jugon-les-lacs Commune Nouvelle est un territoire où il fait bon vivre ?*

- ☐ Oui
- ☐ Non

6 / Si oui, quelles en sont les principales raisons (3 réponses possibles)

- ☐ Le cadre de vie / qualité de vie
- ☐ Le patrimoine
- ☐ La proximité avec la nature
- ☐ Les opportunités d'emploi à proximité
- ☐ L'ambiance dynamique, la jeunesse de la population
- ☐ Les activités associatives, sportives et culturelles que l'on peut y pratiquer
- ☐ La présence d'entreprises, la facilité à entreprendre
- ☐ La présence de commerces de proximité
- ☐ L'accessibilité géographique
- ☐ Le coût de la vie
- ☐ Les gens, l'état d'esprit du territoire
- ☐ L'offre de services de santé disponible
- ☐ Le croisement de cultures, la présence de touristes
- ☐ Autre...

7 / Si non, quelles en sont les principales raisons (3 réponses possibles)

- ☐ Les difficultés de la mobilité / des transports
- ☐ Les difficultés à trouver un emploi à proximité
- ☐ Le manque de dynamisme économique
- ☐ L'état d'esprit
- ☐ Le manque d'événements
- ☐ Le manque de connaissance / communication sur les activités ou événements
- ☐ Le manque de jeunes
- ☐ La présence importante de touristes
- ☐ Le manque d'activités culturelles ou sportives
- ☐ Autre...





ConJugons nos Lacs > Enquête

8 / Pouvez-vous citer 3 à 5 entreprises / commerces, personnalités, projets, associations, initiatives ou lieux, événements du territoire qui incarnent pour vous Jugon-les-lacs Commune Nouvelle ou qui vous rendent fiers ?

9 / Aimeriez-vous que vos enfants vivent plus tard à Jugon-les-lacs Commune nouvelle ?*

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

10 / Vous sentez-vous engagé pour Jugon-les-lacs Commune Nouvelle ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

11 / Si oui, de quelle manière ?

- ☐ Engagement associatif
- ☐ Engagement politique
- ☐ Réseau citoyen / associations de quartiers ...
- ☐ Réseau professionnel / association des commerçants ...
- ☐ Autre...

12 / Qu'aimeriez-vous développer à Jugon-les-lacs Commune Nouvelle ? Des idées / des projets pour demain ?

13 / Vous êtes*

- ☐ Un homme
- ☐ Une femme
- ☐ Je ne souhaite pas le préciser

14 / Quel âge avez-vous ?*

- ☐ Moins de 18 ans
- ☐ 19 - 24 ans
- ☐ 25 - 34 ans
- ☐ 35 - 44 ans
- ☐ 45 - 54 ans
- ☐ 55 - 64 ans
- ☐ 65 - 74 ans
- ☐ 75 ans et +

15 / Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?*

- ☐ Collégien / Lycéen
- ☐ Étudiant
- ☐ Employé
- ☐ Ouvrier
- ☐ Profession intermédiaire
- ☐ Artisan
- ☐ Chef d'entreprise
- ☐ Commerçants
- ☐ Cadre et professions intellectuelles supérieures
- ☐ Agriculteur
- ☐ Retraité
- ☐ En recherche d'emploi

16 / Depuis combien de temps habitez-vous sur le territoire ?*

- ☐ Moins de 5 ans
- ☐ De 5 à 10 ans
- ☐ Plus de 10 ans
- ☐ Plus de 20 ans
- ☐ Depuis toujours
- ☐ Je l'ai quitté pour raisons personnelles / professionnelles et je suis revenu(e) m'y installer

17 / D'où êtes vous originaire ?*

- ☐ Bretagne
- ☐ Autre région française
- ☐ Angleterre
- ☐ Autre pays de l'Union Européenne
- ☐ Autre pays européen (hors UE)
- ☐ Amériques
- ☐ Afrique
- ☐ Asie
- ☐ Autre...

18 / Souhaitez-vous être informé ou vous impliquer dans la suite du projet (si oui, merci de remplir vos coordonnées en fin de formulaire)*

- ☐ Je souhaite être informé
- ☐ Je souhaite m'impliquer / participer
- ☐ Non merci

Nom / Prénom

Contact - Mail

Contact - téléphone

Pré-bilan de saison – été 2021



Bureau d'Informations Touristiques de Jugon-Les-Lacs

La saison s'est ouverte positivement en juin avec une fréquentation des Bureaux d'Informations Touristiques en hausse, particulièrement à Jugon-les-Lacs (+132 % par rapport à 2020). Le mois de juillet a été plus timide en bonne partie à cause d'une météo maussade et des annonces présidentielles du 12 juillet concernant la mise en place du passe sanitaire. Le mois d'août a vu la fréquentation augmenter de 7 % au bureau de Jugon-Les-Lacs par rapport à 2020.

Les appels téléphoniques au standard sont en augmentation par rapport à 2019 et 2020, + 32% en juillet par rapport à juillet 2020 et la tendance se poursuit en août avec + 6% d'appels entre le 1er et le 31 août 2021. Le téléphone semble être devenu un moyen privilégié de renseignements pour les visiteurs. Les visiteurs de l'Office de Tourisme viennent au guichet pour obtenir de la documentation, pour poser des questions très précises.

L'Office de Tourisme a développé des QR codes en stickers distribués dans les commerces de la destination afin de favoriser l'auto-information des visiteurs. Ces QR codes, une fois flashés, conduisent le visiteur vers la page « Jugon-Les-Lacs » du site internet de l'Office de Tourisme où il peut retrouver directement les restaurants, commerces, activités et les animations actualisées sur la commune. Ce principe d'accès à l'information immédiat et en autonomie pour les visiteurs doit être développé en partenariat avec les acteurs locaux, devenant ainsi « ambassadeurs du territoire » auprès des visiteurs. Ils pourront à la fois accompagner l'usage des pratiques numériques et la mise en valeur des nombreuses offres. C'est l'un des axes de travail privilégiés par

l'Office de Tourisme en préparation de la saison 2022. Globalement les visiteurs sont heureux de retrouver une offre d'animations estivales variée et de qualité (concerts, festivités, sports, visites nature, activités Cap Armor...). Les visiteurs ont pu cette année profiter des visites guidées proposées par l'Office de Tourisme ainsi que de la mise en place d'un jeu de piste, « Le Mystère Abgrall » permettant de découvrir la Petite Cité de Caractère en résolvant des énigmes. Ce jeu de piste, sous forme de malette, créé par le Comité Régional du Tourisme de Bretagne en partenariat avec Les Petites Cités de Caractère est empruntable à l'office de tourisme toute l'année et a reçu d'excellents retours de la part des premiers joueurs (public adulte et adolescent).

Les usagers du Bureau de Jugon-les-Lacs sont pour 92% Français et 7% d'origine étrangère, des chiffres qui restent constants par rapport à 2020. Ils diffèrent cependant de l'année 2019, qui avait vu 81% de visiteurs Français et 19% de visiteurs étrangers venir se renseigner dans les bureaux. La clientèle étrangère est donc en baisse sur les deux dernières années, particulièrement la clientèle anglaise, bien évidemment en raison du contexte sanitaire et de la mise en place du Brexit.

À Jugon-Les-Lacs, les visiteurs les plus présents sont les costarmoricains (16%) suivis des Brétiliens (environ 9%) puis des Mariligiens (4%).

SPL Lamballe Terre & Mer Tourisme – Office de Tourisme Cap d'Erquy-Val André 41 rue Saint Martin – 22404 Lamballe Armor 02 57 25 22 22 capderquy-valandre.com

Participez au mystère Abgrall à Jugon-Les-Lacs

Toutes les informations sur :

www.mystereabgrall.com



Projet éolien dit « des Quatre Routes », sur Jugon-les-lacs Commune nouvelle

La société IEL, dont le siège social est situé à Saint-Brieuc, est une société bretonne indépendante, spécialisée dans le développement, l'installation et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire). Elle a conduit et exploite de nombreux parcs éoliens sur l'Ouest de la France et plus particulièrement en Bretagne.

Elle a le projet d'implanter deux éoliennes sur le territoire de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, entre la RN 12 et la départementale D44, après la déchetterie des « Quatre routes » à Saint-Igneuc (voir plan de situation ci-dessous). Les 2 éoliennes envisagées seraient d'une puissance unitaire de 3 MW et permettraient ainsi une production annuelle d'environ 6 millions de kWh, soit un peu plus que la consommation annuelle électrique du territoire communal (tous secteurs confondus : tertiaire, résidentiel, agricole, industrie).

Le projet qui a été présenté au Conseil municipal fin mai 2021, n'en est qu'à son début. Mais, dans le cadre de l'étude de faisabilité de ce projet éolien dit « des Quatre Routes », la société IEL souhaite donner à la population la possibilité d'en prendre connaissance. A cet effet elle tiendra

en mairie de Jugon des permanences d'information.

**le mercredi 29 septembre 2021 et le vendredi 1^{er} octobre de 9h30 à 12h
et les mardi 28 septembre et jeudi 30 septembre 2021 de 17h00 à 20h00.**

Lors de ces premières permanences d'information, il sera possible de consulter les différents documents du projet : cartographies, simulations paysagères et brochures. Des salariés de la société IEL seront présents pour échanger sur le dossier. Par ailleurs, l'investissement participatif pour ce projet éolien pourra être également évoqué.

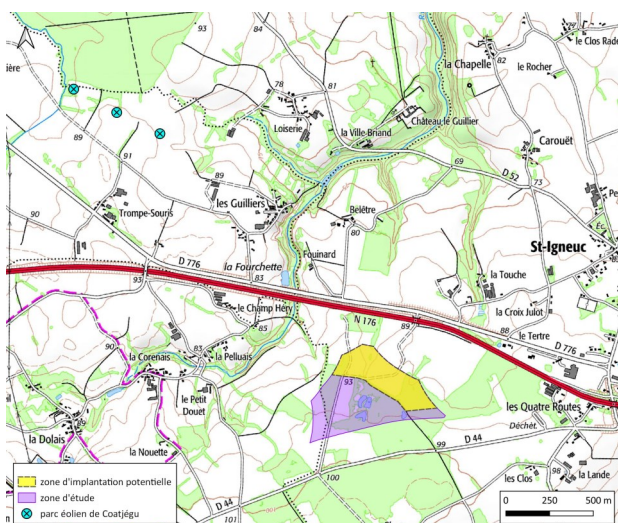


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



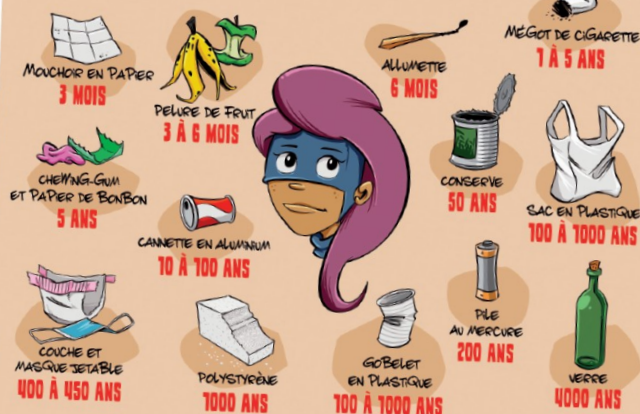
Figure 2 : Illustration d'un parc éolien IEL

Composteurs Canins

Plusieurs composteurs de déjections canines et des distributeurs de sachets biodégradables sont mis à disposition. Nous faisons appel à votre civisme afin d'en faire bon usage !



LA DURÉE DE VIE DES DÉCHETS



Action verte

Le 6 juin, les bénévoles de l'Action verte ont organisé un ramassage des déchets sur les bords des routes et sur les chemins dans le quartier du Bout de la ville et au bord de l'Arguenon.



Les kits de ramassage sont toujours à disposition à la mairie (gants, sacs de collecte et pinces). Les pinces seront prêtées en échange d'une pièce d'identité.

Fête du terroir



Programme complet à retrouver sur www.feteduterroir.fr f t i #feteduterroir

Samedi 16 octobre matin bourg de Dolo

ENFANCE & JEUNESSE

Micro-crèche «Regards d'Enfants»

Rue de la Fontaine

Jugon-les-Lacs-CN

microcreche-jugon@lamballe-terre-mer.bzh

Un lieu d'accueil collectif

L'accueil peut être :

- régulier (sous contrat selon les besoins exprimés par la famille et le fonctionnement de la structure),
- occasionnel sur réservation,
- en dépannage (accueil ponctuel d'un mois maximum).

Ces structures offrent un environnement adapté et sécurisé favorisant leur bien-être et leur éveil.

Entourés par des professionnels de la Petite Enfance, les enfants s'ouvrent à la vie de groupe et sont accompagnés vers l'autonomie.



L'Info Jeunes Lamballe Terre & Mer

Lieu d'accueil et d'échanges, l'Info Jeunes est également un véritable espace ressource en matière de documentation. Celle-ci peut-être consultée librement et gratuitement.

Régulièrement actualisée, elle permet d'affiner vos recherches documentaires et de répondre à vos questions dans différents domaines.

L'Info Jeunes propose :

Une documentation sur différents domaines

l'enseignement, la formation continue, les métiers, l'emploi, la vie pratique (logement et santé..), les loisirs, les vacances, l'international, le sport mais aussi des infos locales (associations, loisirs....)

Des services

- une aide dans vos recherches documentaires personnelles
- un accompagnement dans la réalisation de vos projets collectifs : organisation d'événementiels (concert,...) création d'associations, projet de solidarité...

Des animations et des ateliers sur des thèmes tels que

- Le BAFA, les chantiers de jeunes, le logement, la santé, l'international, l'emploi saisonnier,...
- À la demande, les animateurs proposent aussi de l'aide pour la réalisation de CV et de lettres de motivation.

La Structure Information Jeunesse met également à la disposition du public un espace multimédia ainsi que des revues et des magazines à consulter sur place.

Horaires période vacances scolaires :

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Jeudi : fermé
Vendredi : 13h30 à 17h30

Horaires période scolaire :

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 18h30
Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h30
Jeudi : fermé
Vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 9h—12h (entrée côté du bâtiment)

Espace Lamballe Terre & Mer

Bâtiment Penthievre
41 rue Saint Martin
22400 LAMBALLE-ARMOR
02 96 50 87 90
06 79 98 73 57

Centre de Loisirs Inscriptions

Vacances de la Toussaint (du 23 octobre au 7 novembre) :

- Inscriptions ALSH 3-10 ans : du 29 septembre au 15 octobre.
- Inscriptions 11-17 ans : à partir du 4 octobre.
- ◆ Toutes les informations (contacts, lieux d'inscriptions et programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer



RAPPEL Chèque Culture Sport

 **Chèque Culture Sport 2021/2022**

15 €

11-18 ans



Pour la troisième année consécutive, le conseil municipal accorde une aide à l'accès à la culture et au sport pour les jeunes de 11 à 18 ans demeurant sur la commune. Cette année, l'aide a été augmentée de 5€ et se porte donc à 15€ pour la saison 2021/2022

A retirer en mairie. Munissez-vous de la carte d'identité du jeune ou du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

Menus cantine

Retrouvez tous les menus de la cantine sur notre site internet sur notre site internet :

<http://www.jugonleslacs-communenouvelle.fr>



La commission cantine s'est réunie à 3 reprises de janvier à juillet pour trouver des stratégies pour réveiller les papilles des enfants.

Ces différents échanges ont permis, dès la rentrée de septembre, de réintroduire le plat d'entrée aux menus.

Courant de l'année scolaire, « une semaine du goût » sera programmée avec l'intervention du cuisinier dans les classes.

Cette étroite collaboration entre le pôle cantine et le pôle cuisine centrale permet d'améliorer la qualité des menus en pratiquant dès que c'est possible le circuit court et d'envisager sur les différents sites de restauration le compostage des déchets.

École Publique

Equipe éducative 2021-2022



Equipe scolaire communale 2021-2022



Conte musical « Le voyage de Marius »

En toute fin d'année scolaire, les élèves de cycle 2 ont assisté à un spectacle proposé par le conservatoire de Lamballe et interprété par l'ensemble Triax. En contant le voyage d'un grand père saxophoniste, le trio de musiciens a joué des airs provenant des quatre coins du monde. À la fin du spectacle, les instrumentistes ont invité les enfants à participer et à exprimer leur ressenti. Ce fut un très bon moment partagé !



Découverte des instruments à l'école

Par la suite, trois professeurs du conservatoire de musique de Lamballe Terre & Mer ont présenté leurs instruments aux élèves en classe. Ce fut l'occasion de redécouvrir les grandes familles du saxophone et du violon mais aussi de s'exercer à la basse. Les élèves de CP-CE1 ont notamment pu s'entraîner à retrouver des morceaux bien connus comme « La Panthère Rose » ou encore « Highway to Hell » d'ACDC. De quoi susciter quelques vocations !



Sortie à l'aquarium de Saint Malo



Après la sortie à la mer à Saint-Jacut mi-mai, et pour finaliser le projet de l'année sur la mer, toutes les classes de maternelle sont allées à l'aquarium de Saint Malo.

Une fois sur place, des petits groupes ont été pris en charge par des animateurs de l'aquarium pour apprendre de nombreuses choses sur les poissons à travers une découverte sensorielle adaptée à chaque tranche d'âge. Les enfants ont ainsi pu toucher diverses espèces et même nourrir les poissons. En parallèle, ils ont aussi visité l'aquarium avec ses différents espaces et observé les nombreux poissons, sans oublier le pique-nique tant apprécié ! Ce fut une journée très enrichis-

sante et très appréciée des élèves.

Année 2021 – 2022 : Dansons maintenant !

Les classes de cycle 3 du site de Jugon rejoignent le dispositif « Petites cartes postales chorégraphiques ».

Au programme : des séances de danse avec l'intervention d'un chorégraphe mais aussi une sortie au Quai des rêves pour assister à un spectacle, des arts visuels et l'utilisation d'outils numériques pour créer et échanger avec les autres classes engagées dans ce projet

École Privée St Yves

Une nouvelle rentrée à l'école St Yves.

Ce jeudi 2 septembre, tous les élèves ont repris le chemin de l'école.

Une rentrée sous le soleil qui se veut la plus sereine possible.

Le protocole sanitaire toujours d'actualité s'est opéré dans le prolongement des mesures mises en place l'année dernière.

Cette année l'école a accueilli une nouvelle directrice « Emeline BRIXY » qui enseignait auparavant à Dinan.

Les enfants et les parents ont enfin pu faire sa connaissance le jour de la rentrée et lui avaient réservé un accueil chaleureux pour sa nouvelle prise de fonction.



L'école a accueilli 17 enfants de PS MS et 65 élèves en primaire.

☑ PS-MS : Emeline Brixty et Marie Le Texier. Mélissa Dailly le vendredi.

☑ GS-CP : Alexandra Hourdin et Annie Maurugeon-Bertrand

☑ CE1-CE2 : Aurélie Belz

☑ CM1-CM2 : Mathilde Le Roux

Les parents participent à la préparation de la rentrée.



Comme chaque année, samedi 28 août, les parents, l'équipe pédagogique et une partie des enfants de l'école se sont retrouvés pour préparer la rentrée et organiser le service d'éducation.

Au programme : taille des haies, rangement et tri des jouets pour la cour, peinture, pose de rideaux et ménage...L'équipe pédagogique souligne l'investissement des parents pour leur école.

Cette année le projet de l'année est intitulé « Voyage dans le temps »

Un projet qui s'articulera autour des grandes périodes historiques.

Les enfants voyageront du temps des dinosaures à aujourd'hui.

Le projet de création du poulailler est toujours d'actualité en lien avec notre projet éco-école.

AFFAIRES CULTURELLES

Bibliothèque

Ces trois ouvrages sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés...

NOTRE SELECTION

« Ma petite Romane, on se connaît depuis longtemps, il faut que je vous dise : je vous ai vue sortir en larmes du bureau de ce pneumologue à Marseille. Pourquoi vous cachez-vous sous une perruque rousse ? »

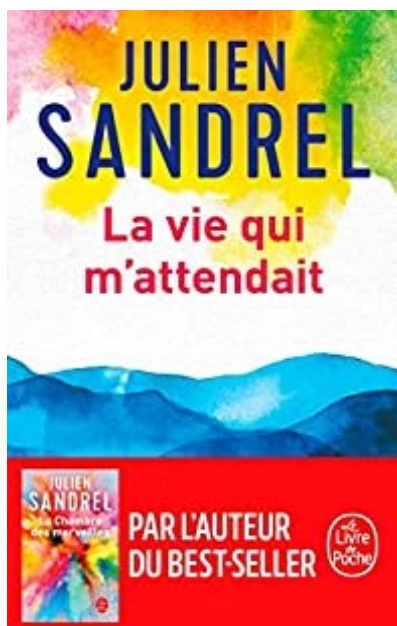
Romane, 39 ans, regarde avec incrédulité la vieille dame qui vient de lui parler. Jamais Romane n'a mis les pieds à Marseille.

Mais un élément l'intrigue, car il résonne étrangement avec un

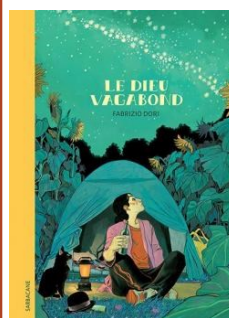
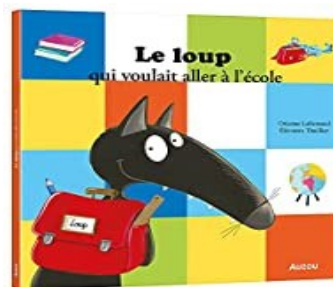
détail connu de Romane seule : sa véritable couleur de cheveux est un roux flamboyant, qu'elle déteste et masque depuis l'adolescence sous un classique châtain.

Qui était à Marseille ? Troublée par l'impression que ce mystère répond au vide qu'elle ressent depuis toujours, Romane décide de partir à la recherche de cette autre elle-même. En chemin vers la vérité, elle se lance à corps perdu dans un étonnant voyage entre rires et douleurs.

Un roman lumineux sur la quête du bonheur, la force des liens familiaux et le courage de réinventer sa vie.



Loup n'a jamais été à l'école et pourtant, il en rêve. Un jour, il se décide de construire une école dans la forêt. Mais ensuite : que faire ? Comment fait-on classe et surtout, qu'apprend-t-on à l'école ? Tous les amis s'y mettent, et ensemble, ils bâtissent l'école de leurs rêves !



Dernier de sa lignée divine, Eustis le satyre mène une vie oisive et solitaire dans le monde moderne. Lorsqu'il découvre que d'autres dieux ont survécu, il part à la recherche de son ami Pan, curieux disparu qui semble cristalliser l'attention de tout le nouveau panthéon de l'« Hôtel Olympus ». Mais Eustis n'est qu'une divinité mineure, et peut-être vient-il de mettre le doigt dans un engrenage dangereux...

Après son sublime Gauguin, Fabrizio Dori explore le style chatoyant de Van Gogh et nous embarque dans une épopée d'une liberté saisissante, sous la forme d'une longue descente aux Enfers.

NOS ANIMATIONS

Lundi 18 Octobre 2021: « Un temps autour du livre pour les petits de 0 à 3 ans » animé par Christine Girot, RPAM (Relais Parents Assistants Maternels) de « Lamballe Terre et Mer » de 10h à 11h (Gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Jeudi 28 Octobre 2021: Conférence de Madame Briec sur « Geneviève de Gaulle-Antonioz, une vie de résistances » à la salle de la « petite chaussée » à 18H30.

Samedi 30 Octobre 2021: Animations ludiques en anglais pour les Enfants de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley basées sur les livres et albums en anglais disponibles à la bibliothèque (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Mercredi 06 Novembre 2021: Vente de livres devant la bibliothèque de 9h à 12h.

Mercredi 10 Novembre 2021: Atelier « Jeux de société » de 14h30 à 16h animé par Josiane Lebranchu et Dominique Darcque (Gratuit sur inscription)

Samedi 27 Novembre 2021: Animations culturelles en anglais pour les Ados/Adultes de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Mercredi 1^{er} Décembre 2021: Atelier « Jeux de société » de 14h30 à 16h animé par Josiane Lebranchu et Dominique Darcque (Gratuit sur inscription)

Vendredi 03 Décembre de 18h à 19H30 : club de lecture communautaire à la médiathèque de Plénée-Jugon

Samedi 04 Décembre 2021: Vente de livres à 1 euro chaque pour le Téléthon de 10h30 à 12h30 à la bibliothèque et pendant une semaine.

Samedi 11 Décembre 2021 de 10h30 à 12h30: Animations de Noël à la bibliothèque avec la venue du père Noël, des contes, des cartes de Noël en anglais, des cadeaux, des friandises.....

Les animations auront lieu sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire..

Fermeture de la bibliothèque du Samedi 25 Décembre au Samedi 1^{er} Janvier 2022.
Réouverture le Mardi 04 Janvier.

NOS HORAIRES & COORDONNÉES

Pendant les vacances scolaires

Mercredi 10h -12h

Vendredi 10h -13h

Samedi 10h30 - 12h30

hors vacances scolaires

Mardi 17h-18h

Mercredi 10h - 12h 14h-18h

Vendredi 10h - 13h

Samedi 10h30- 12h30

Place du Martray

Tél : 02 96 31 63 44

(Pendant les heures d'ouverture)

Facebook :

Bibliothèque Jugon-les-lacs CN

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE JUGON LES LACS COMMUNE NOUVELLE

Abonnez vous...



**NOUVEAU
GRATUIT**

L'abonnement à la bibliothèque devient **GRATUIT !!**



Du 6 septembre au 30 octobre 2021 nous aurons le plaisir d'accueillir 3 artistes :

- **Odile Gouédard**
- **Isabelle Cotonnec**
- **Thierry Lebon**

7 place du Martray
Horaires d'ouverture
Vendredi 10h-12h/
samedi 10h30-12h30/
dimanche 10h30-12h30

Page facebook : galerie d'art l'entrelacs
Possibilité de visites sur rendez-vous, 06 88 12 30 07



Odile Gouédard



Isabelle Cotonnec



Thierry Lebon

Magazine Escapade #1

Porté par les 3Réseaux : Petites Cités de Caractère® de Bretagne ; Villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques de Bretagne et Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, le magazine Escapades #1 invite et inspire ses lecteurs à préparer leurs prochaines excursions que ce soit pour quelques heures, un week-end ou quelques jours. Dans ce document qui met en valeur notre commune à côté des autres membres des 3Réseaux, vous découvrirez votre lieu d'habitation sous un nouvel angle ainsi que des idées de balades, visites, activités, etc.. et verrez à travers ce document que votre commune fait partie d'un réseau breton qui a à cœur le patrimoine et la culture et est une destination patrimoniale bretonne reconnue.

Magazine disponible à la mairie à partir de la mi-octobre.



Peintres et Sculpteurs de Bretagne

6^{ème} Biennale

Festival

OFF

Une sélection d'artistes Lauréats
d'un des Grands Prix des biennales ou de salons régionaux

Salle des Fêtes
JUGON-LES-LACS
commune nouvelle
place de la poste

du 2 au 10
octobre
2021

en semaine de 14h00 à 18h30
Les samedis et dimanches de 10h30 à 12h30 et 14h à 18h30



Règles sanitaires en vigueur

BodemerAuto
SAINT-BRIEUC

Leonard
France 1779

LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS

 **Crédit Mutuel**
de Bretagne

ouest
france

 **ROUDENN**
GRAFIK

SOCIAL ET SOLIDAIRES

Téléthon

Plusieurs animations seront mises en place au foyer rural et sur la place du Martray le samedi 04 décembre 2021



COLLECTE Jugon Les Lacs



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

Lundi 25 octobre 2021

14h-18h30 au foyer rural

Sur Rendez-vous : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Une animation originale et instructive à la résidence du prieuré !



L'artiste Françoise Tombette alias Franne, de Plurien, et dont les tableaux sont exposés depuis plusieurs semaines sur nos murs, a montré son talent et expliqué la technique du pastel sec qui est une peinture à base de craie et de pigments purs. Pour l'occasion, une œuvre commune a été réalisée, les résidentes présentes proposant les couleurs, que Franne déposait ensuite à la main sur le papier aquarelle. A la fin de cette création, un magnifique paysage rural est né. Un grand merci à cette artiste qui nous a permis de voyager, on se souviendra de ce beau moment d'échange et de créativité.



Manifestations / événements : Lancement d'un agenda collaboratif



LAMBALLE-TERRE-MER.BZH
Agenda collaboratif
Lamballe Terre & Mer

Un nouvel outil a été déployé sur le site web de Lamballe Terre & Mer:

Un agenda collaboratif permet désormais au monde associatif de nous transmettre leurs événements directement saisi depuis le formulaire intégré.

Cet agenda permet ainsi de regrouper tous les événements du territoire sur une seule page et ce de manière plus lisible grâce à une classification par thématique.

N'hésitez plus, partagez nous votre animation afin qu'elle soit mise en valeur !

COURS COLLECTIFS DE SOPHROLOGIE

Pour une rentrée en toute sérénité, des séances collectives de sophrologie seront proposés sur la commune de Dolo, les lundis soirs, de 18h à 19h à compter d'octobre 2021.

(12 séances d'octobre 2021 à janvier 2022).

Une séance découverte gratuite se déroulera le lundi 4 octobre 2021 de 18h à 19h à Dolo.

Le nombre d'inscriptions est limité.

Renseignements et inscriptions auprès d'Angelina Besnard, Sophrologue au 06 76 93 57 73.



Les P'tites emplettes dulcinéennes

Salon Aux P'tites Emplettes Dulcinéennes
Le Dimanche 10 octobre 2021
à la Salle Polyvalente de Dolo
de 10 H 00 à 18 H 00

Après cette période compliquée, nous sommes heureuses de vous convier à notre Salon animé autour de notre incontournable défilé de mode, sur le thème de la Cérémonie, Nous nous réjouissons de vous retrouver pour ce moment convivial qui s'annonce pétillant !

Au plaisir de vous revoir et de vous accueillir !

N.B : règles sanitaires en vigueur



Amicale Laïque école publique



Un repas est prévu le samedi soir 20 novembre au foyer rural de Jugon Les Lacs CN



AUTOUR DES ASSOCIATIONS

Club des Lacs

Les séances de gymnastique ont repris le 14 septembre à 10 h au foyer rural. 40 € pour les nouvelles inscrites et gratuit pour celles ayant réglé en 2020.



Assemblée générale, lundi 18 octobre à 11 h 30 au Chêne au loup. Elle sera suivie d'une potée. Une remise de 5 € sera octroyée aux adhérents.

Vendredi 3 décembre, sortie de Noël à St James : Déjeuner dansant. Sur le thème du Made in France. Une journée festive et entraînante pour tous, parsemée de surprises. 70 € pour les adhérents 79 € pour les autres.

Théâtre

Réunion: mardi 5 octobre 2021 à 20h à la salle de la petite chaussée, toutes personnes intéressées sont les bienvenues!



Rosargue de l'arguenon

Initiation aux danses bretonnes

Ouvert à Tous ados-adultes

Tous les mardis 20h-22h

(À partir du 14 septembre)

A la salle polyvalente de Dolo



Renseignements :

Isabelle DENOUAL 06 89 84 71 25 / Yvonnick BENOIST 06 76 50 97 59

Email : idenoual2@gmail.com batlands@wanadoo.fr

Atelier d'Art Joël LEBOUCHER Ecole de Dessin

Suite à l'absence de notre professeur de dessin pour raison de santé, nous ne pouvons pas rouvrir notre atelier en ce mois de rentrée.

Nous n'avons pas pu trouver de remplaçant(e) pour le poste.

Nous sommes vraiment désolés de ce fait ; nous comprenons la déception des nombreux Jugonnais qui sont intéressés par nos activités, aussi nous mettons tout en œuvre pour une reprise en janvier 2022.

Les responsables de l'atelier restent fidèles à leur poste et sont à votre disposition.



Pétanque des Lacs

Le club de pétanque de Jugon-les-Lacs est resté actif tout l'été avec ses licenciés mais également avec les touristes qui ont profité des installations du boudrome. Une équipe de cadets de Jugon composée de Mae-wenn, Ethan et Tom est devenue championne triplète des Côtes d'Armor le 20 juin. Un dernier concours amical le 21 août a permis la victoire d'une doublette du club, Karim Belkhir associé à Yannick Roussel.



Les prochaines rencontres à retenir sont :

- le 16 octobre, une journée festive pour fêter le cinquantenaire du comité de pétanque du 22.
- le 6 novembre, l'assemblée générale du club de pétanque.

N'hésitez pas à venir supporter les joueurs et joueuses lors de ces rencontres. Vous souhaitez des informations sur le club, sur son école de pétanque, vous avez envie de prendre une licence ? un numéro le 06 85 40 64 70



TROPHEE DES LACS : 10^{ème} édition

La dixième édition des trophées des lacs s'est déroulée les 4 et 5 septembre sous un soleil de plomb. Au total plus de 80 pêcheurs en provenance de toute la France sont venus s'affrontés sur l'étang de Jugon Les Lacs. Cette manifestation a été organisée par les associations de pêche de Jugon Les Lacs et de Plancoët et la fédération. Au total c'est plus de 545 kg de poissons qui auront été pris durant les 14 h de pêche (2 x 7 h). L'équipe Chartier/Bereni, en provenance de Chartre remporte cette édition avec plus de 54 kg de gardons, brèmes et de perches suivi de par Jamin Olivier et Thery Erik avec 43 950 kg. Sur la troisième marche du podium, vainqueur du troisième secteur, l'équipe Corbel Alain et Skierlak Olivier avec 17 200 kg. Les organisateurs tiennent à remercier la mairie pour son soutien et son aide technique. Les pêcheurs ont tenu à souligner l'extraordinaire accueil qui leur a été réservé et la grande qualité du site. Ce marathon de pêche constitue un rendez-vous très attendu, pour preuve, cette année les inscriptions ont été bouclées en 4 jours.



Maison Pêche et Nature

Animations pêche et nature des vacances de la Toussaint



Pendant les vacances scolaires de la Toussaint la Maison Pêche et Nature propose des sorties d'initiation à la pêche et de découverte de la forêt. Retrouvez le programme complet à l'accueil de la Maison Pêche et Nature et sur www.maisonpechenature.com

Inscription indispensable pour toutes nos activités sur www.maisonpechenature.com.

Je pêche mon premier poisson (à partir de 3 ans) : mardi 26 octobre, vendredi 28 octobre, mardi 2 novembre et jeudi 4 novembre de 14h30 à 16h30 (11€/participant)

Initiation pêche de la carpe (à partir de 10 ans) : les jeudis 28 octobre et 4 novembre de 9h30 à 12h30 (20€/participant)

Initiation pêche aux leurres (à partir de 10 ans) : les mercredis 27 octobre et 3 novembre de 9h30 à 12h (20€/participant)

Initiation pêche en float-tube (à partir de 12 ans) : les vendredis 29 octobre et 5 novembre de 9h30 à 12h30 (22€/participant)

Enquête nature en forêt (à partir de 3 ans) : les vendredis 29 octobre et 5 novembre de 14h30 à 16h30 (5€/participant)

En plus des animations, la Maison Pêche et Nature informe sur la pêche en Côtes d'Armor, vend des cartes de pêche et propose la location de matériel de pêche et de barques. L'exposition et la passe à anguilles seront également ouvertes au public du lundi au vendredi, 9h30-12h30 et 14h-17h30.

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor, 2 rue des grands moulins, 22270 Jugon les Lacs

Suivez-nous également sur www.facebook.com/maisonpechenature22



TAI CHI CHUAN

Style YANG traditionnel

太
极
拳
太
极
拳

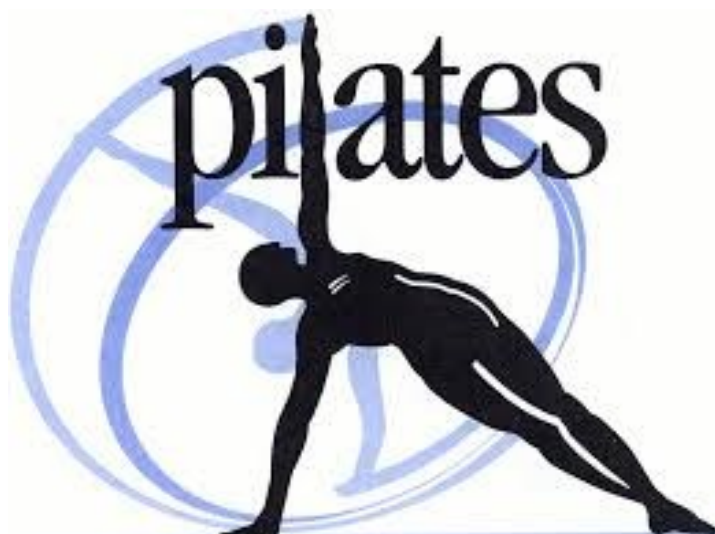
Art martial chinois interne

ASSOCIATION
ENTRE TERRE ET CIEL DE PENTHIEVRE

06.07.54.64.66

Les mercredis à la salle de la petite chaussée
9h30-10h30 cours 1ère année
10h45-11h45 cours 3ème année

HUNAUDAYE Tonic



A la salle de la mairie de Jugon Les Lacs, les vendredis à 11h

Inscriptions et renseignements 06 70 89 24 27 ou christian-guyomard@orange.fr

Station Sport Nature

La Station Sports Nature est ouverte toute l'année. C'est une structure qui regroupe en un seul lieu des activités nautiques et terrestres, telles que standup paddle, voile, kayak, pédalo, aviron, VTT, VAE, tir à l'arc, marche nordique, course d'orientation. Ces activités, ouvertes à tous types de publics (particuliers, scolaires, centres spécialisés, centres de loisirs, comités d'entreprise, ...), sont possibles en location (temps de location doublé pour le même tarif toute l'année sauf du 15 juin au 15 septembre) ou en activités encadrées par des moniteurs sportifs. Les moniteurs peuvent également se déplacer hors station avec du matériel, pour des cycles d'activités ou des cycles à la carte (savoir rouler, tir à l'arc, ...).

Des stages Cap Sports Vacances sont proposés durant les vacances d'automne. Le programme sera disponible sur le site internet et la page Facebook de la Station.

La Station Sports Nature de Jugon propose une activité voile à l'année.



Les séances sont encadrées par un moniteur diplômé. Elles ont lieu le vendredi soir, de 18h30 à 20h30 pour les ados (+ 12 ans) et adultes ; le mercredi de 14h00 à 16h00 et/ou le samedi de 10h00 à 12h00 pour les enfants (8-12 ans).

En plus des séances encadrées, les adhérents majeurs devenus autonomes sur un support (voile, stand up paddle, kayak, aviron) ont accès aux embarcations aux horaires d'ouverture.

Adhésion : 100€ la saison.

Essai possible sans engagement.

02.96.31.67.04

stationsportsnaturejugon@gmail.com

<https://stationsportsnature.wixsite.com/jugon22>

Facebook : Station Sports Nature Jugon

Les Vallées Football Club



LES VALLEES FC

Jugon les Lacs et Plénée-Jugon



Après une saison 2020-2021

tronquée et écourtée en raison du Covid 19, nos licenciés viennent de reprendre le chemin des terrains. Pour sa 5ème année d'existence, notre club souhaite continuer son développement en poursuivant la dynamique des premières saisons et il souhaite continuer à faire vivre le ballon rond chaque week-end sur les différents terrains de la commune.

Pour cette nouvelle saison, le club proposera de nouveau 4 équipes seniors : l'équipe A évoluera en division 1, l'équipe B en division 2 et les équipes C et D en division 4. L'objectif de chacune de ces équipes étant de viser le haut du tableau dans sa division.

Le club poursuit également son investissement sur le football féminin et présentera cette saison une équipe seniors féminines qui jouera les dimanches mais également une équipe U15 ou U18 qui jouera les samedis.

Le club continuera aussi à proposer à ses jeunes licenciés (5 à 18 ans) la pratique du football dès le plus jeune âge (masculins et féminines). La rentrée de l'école de foot a eu lieu en septembre et est ouverte aux jeunes nés avant 2016.

Les personnes intéressées à rejoindre les équipes seniors, les catégories jeunes ou féminines peuvent contacter Frédéric Macé (seniors et jeunes) au 06-64-78-83-36 ou Jacky Briand (féminines) au 06-31-07-00-13

Team Bikers

Un été MERVEILLEUX !!! Quel bel été !!! Que des champions !!

Début juillet, Ewen Haquin, en pupille devient champion du TRJV (Trophée Régional des Jeunes Vététistes) à Saint Martin sur Oust. Après 3 épreuves, un Trial, 2 descentes et 3 cross, Ewen finit largement en tête. Cet automne, il fera des cyclo-cross afin de prolonger le plaisir.



Mi-juillet, c'est au tour de Jean Gaudin de devenir détenteur du trophée National vététiste trial en catégorie N3. A tout juste 14 ans, il remporte des ciro, des manches de coupe de France, grâce à ces excellents résultats, il a effectué un stage de cohésion avec l'équipe de France trial.

En août, Lison Desprez et Gaël Flégeau, ont participé au TFJV (Trophée de France des Jeunes Vététistes). Nos 2 Team bikers ont vécu une expérience formidable en compagnie de différents clubs de la Bretagne à l'Alpe d'Huez pendant 4 jours.

La saison de cyclo cross va commencer en septembre, Lison, Arthur, Tom, Gaël veulent s'y essayer cette année avec sérieux car Lison comme Arthur veulent aller à des manches de coupe de France. Pour Jean et Emilien, le trial continue avec des ciro et des manches de coupe de France. Notamment en novembre à Hillion.

Nous reprenons les entrainements à partir du 11 septembre à la Station Sports Nature de Jugon-les-Lacs CN. Il est à noter que le pass sanitaire est obligatoire pour les encadrants, les enfants de 12 ans et plus à partir du 30 septembre et pour les parents qui amènent leurs enfants à la station Sports Nature

Comité des Fêtes Dolo

180 Marcheurs ont participé à la randonnée pédestre le dimanche 22 Août 2021.

Tous ont été satisfaits. Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles, les services de la mairie pour les formalités et l'entretien des circuits qui ont fortement contribué à la réussite de cette journée!



Secours Catholique du Pays de Jugon, local de Dolo

L'équipe reprend ses activités

Lors de la dernière réunion, l'équipe s'est retrouvée pour rappeler les activités de l'année écoulée et présenter les projets pour la rentrée. Cela a été l'occasion de présenter les nouveaux bénévoles.

Un tableau de permanences a été mis en place et déjà opérationnel.

Redonner le goût de réaliser des actions ensemble: Pourquoi ne pas prévoir un repas préparé en commun? Réfléchir, comment aider le groupe de Lamballe en participant à «L'atelier vélos». Sans oublier le volet spirituel en organisant des temps forts de réflexion. Continuer à veiller sur les personnes seules et les familles en difficulté. Il a été souligné la participation de quatre membres du groupe aux CCAS du canton de Plénée-Jugon (Jugon-les-Lacs, Plénée-Jugon, Plédéliac et Plestan).

Puis, tous se sont retrouvés pour pique-niquer au bord de l'étang dans la joie et la bonne humeur sous un soleil radieux. Plusieurs personnes extérieures s'étaient jointes au groupe, dont les personnes véhiculées par les bénévoles au resto du cœur de Lamballe ou au Secours Populaire de Plénée-Jugon. Présence de quelques membres de l'équipe de Matignon, Alice et Denis. Une rando a conduit les volontaires par les petits chemins de campagne vers la chapelle Notre-Dame du Chêne. Là, Marie-Christine et Michel ont présenté l'historique de la chapelle émaillée de quelques anecdotes. Un temps de recueillement proposé par Odile, a clôturé la journée.

Daniel Plestan, secrétaire du groupe

Rappel des permanences au local de la mairie de Dolo : Les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois de 14h30 à 16h30. N° de téléphone de l'équipe, 07 68922134 ; Michel Jan, 0613790001 ; Daniel Plestan, 0631742445 ; Annick Henry, 0630297915.



Braderie du Secours Populaire samedi 9 octobre 2021

Vêtements neufs—
Chaussures neuves—
divers objets



PLENÉE JUGON

Salle l'Escapade

Rue de la République

9h30 - 17h

Ouvert à tous



Pass sanitaire et masque obligatoires

CLASSE 1

Un groupe de volontaires projette d'organiser les classes 1
le samedi 4 décembre 2021 à la salle polyvalente de Dolo.

Celles et ceux concerné(e)s et intéressé(e)s par la démarche
sont priés de se rapprocher de :

- Betty Mégret 06.81.37.30.90 ou megret.betty@wanadoo.fr
- Jean Mégret 06.81.62.34.73 ou jan.megret@wanadoo.fr
- Isabelle Férard 06.74.24.25.53 ou mlm-ferard@orange.fr
- Catherine Dolais jfdolais@orange.fr

Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées pour l'occasion.

La Révolution bouleverse les institutions locales

Fin 1788, l'hostilité à toute réforme des parlementaires et plus généralement de la haute noblesse et du grand clergé, la banqueroute du royaume qui ne peut plus honorer ses dettes, obligent le roi Louis XVI à convoquer les états généraux, qui n'ont plus été réunis depuis 1614. Seule cette assemblée extraordinaire, qui regroupe les trois ordres de la société, la noblesse, le clergé et le tiers-état, est habilitée à réformer la fiscalité générale du royaume.

Le 27 décembre 1788, le Conseil du Roi décide de doubler le nombre des députés du tiers-état aux états généraux. Les sièges du seul tiers-état sont alors légèrement plus nombreux que ceux des deux autres ordres réunis. En outre, dans quelques provinces dont la Bretagne, pour protester contre la décision royale, la noblesse et le haut clergé se sont refusés à désigner des représentants, ce qui permet au bas clergé, plus proche du troisième ordre, d'être présent en nombre aux états généraux. Mais en réalité, cela ne change pas les choses puisque le vote continue de se faire non pas « *par tête* », comme le réclame le tiers-état, mais « *par ordre* », ce qui assure systématiquement la majorité aux deux classes privilégiées : deux voix contre une. L'abbé Sieyès a déjà dénoncé cette situation en publiant, en janvier 1789, un pamphlet dans lequel il a lancé sa célèbre déclaration : « *Qu'est-ce que le Tiers-État ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il ? À être quelque chose.* »

Les députés, parmi lesquels **Gabriel Henry René Neuville** (1744-1800), **sénéchal de Jugon**, représentant le tiers-état de cette sénéchaussée, arrivent à Versailles le 2 mai 1789. Les débats qui s'ouvrent le 5 mai se concentrent, pendant tout le mois, sur la question du vote. Les deux ordres privilégiés défendent bien évidemment le vote par ordre, mais le tiers-état résiste. Le 10 juin, sur proposition de l'abbé Sieyès, le tiers-état propose aux deux autres ordres de le rejoindre, ce que font une cinquantaine de nobles progressistes et environ 160 membres du clergé. Ce nouveau groupe se proclame alors, le 17 juin 1789, « *Assemblée Nationale* », car, selon Sieyès, « *il représente 96% de la nation* ».

Ce premier « acte révolutionnaire » mécontente le roi qui fait fermer la « chambre des communes » où se réunissait le tiers-état. Qu'à cela ne tienne, celui-ci trouve, dans le quartier du vieux Versailles, une salle de jeu de paume où les députés se réunissent et font le serment, le 20 juin 1789, de ne pas se quitter sans avoir donné une constitution écrite au royaume. L'assemblée devient « *Assemblée Nationale Constituante* ». Sans coup férir, la France est devenue une monarchie constitutionnelle.

En un peu plus de deux ans, de juillet 1789 à septembre 1791, l'assemblée vote une quantité impressionnante de lois qui entraînent un bouleversement institutionnel sans précédent et jamais revu depuis. En abolissant, dans la nuit du 4 août 1789, les privilèges et la société d'ordres qui caractérisaient l'ancien régime, en adoptant le 26 août 1789 la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, elle jette les bases d'une nouvelle société qui inspirent encore aujourd'hui la plupart des régimes démocratiques. Il est possible de critiquer son œuvre ou de considérer qu'elle n'est pas allée assez loin. Mais là n'est pas la question. Ce qui nous intéresse, c'est la nouvelle organisation institutionnelle locale. Toute l'ancienne administration royale est supprimée. Désormais il n'y a plus de provinces (293), de gouvernements (40) et de généralités (32). Les évêchés sont supprimés par la constitution civile du clergé du 12 juillet 1790 qui crée un seul diocèse par département. La loi d'organisation judiciaire du 24 août 1790 fait disparaître les justices féodales **et les sénéchaussées royales dont celle de Jugon**. Elle institue les tribunaux de district, de département, ainsi qu'un juge de paix par canton.

Installation des municipalités de Jugon, Dolo, Lescouët, Saint-Igneuc

La loi du 14 décembre 1789 crée les municipalités, une par paroisse ou trêve. L'appellation de commune n'est pas encore réellement utilisée ; elle ne sera officielle qu'à la parution du décret du 10 brumaire an II (**31 octobre 1793**). Désormais **le corps municipal**, composé de membres plus ou moins nombreux suivant l'importance de la ville ou de la paroisse, 3 y compris le maire « *pour moins de 500 âmes* », 6 y compris le maire « *entre 500 et 3 000 âmes* », etc..., est élu par l'assemblée générale des « *citoyens actifs* ». Ceux-ci sont constitués uniquement **des hommes** payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail. Pour être éligible, il faut payer un impôt au moins équivalent à dix journées de travail. **L'élection directe du maire** est faite selon un scrutin uninominal à la majorité absolue des suffrages. Les autres membres du corps municipal, que l'on appelle « *officiers municipaux* », sont élus selon un scrutin de liste. L'assemblée générale des citoyens actifs élit également, sur un scrutin de liste, **un nombre de notables double de celui des membres du corps municipal** et qui viennent s'ajouter à celui-ci pour former « **le conseil général de la commune** ». Cette dénomination fait référence au « général », l'assemblée qui jusque-là administrait le temporel de la paroisse.

Dans chaque municipalité est également élu, au scrutin uninominal à la majorité absolue des suffrages, **un procureur** qui n'a pas voix délibérative. Il est chargé de veiller à la bonne application des lois dans l'intérêt de la commune et surtout du gouvernement auquel il rend compte via le directoire du département. Le « Conseil Général » de la commune nomme enfin **un secrétaire-greffier**, qui prête serment de remplir fidèlement ses fonctions et peut être changé si le conseil général le juge nécessaire.

Les officiers municipaux et les notables sont élus pour deux ans, et renouvelés annuellement par moitié. Le renouvellement a lieu chaque année, pour tout le royaume, le dimanche après la Saint Martin (11 novembre) et lors du premier renouvellement qui a lieu le dimanche 14 novembre 1790, les officiers et notables qui doivent sortir sont tirés au sort. Le mandat **du maire** est de deux ans ; il peut être renouvelé pour deux autres années, mais ensuite l'intéressé ne peut être de nouveau élu qu'après un intervalle de deux ans. Les conditions sont pratiquement les mêmes pour **le procureur**.

Le corps municipal remplit deux types de fonctions : celles propres au **pouvoir municipal**, exercées « *sous la surveillance et l'inspection* » du conseil général de la commune et de l'assemblée des citoyens et celles concernant **l'administration générale de l'Etat** qui, déléguées aux municipalités, sont exercées sous la surveillance du directoire du département.

Les paroisses de Jugon, Dolo, et Saint-Igneuc, qui faisaient jusqu'alors partie de l'évêché de Saint-Brieuc et la trêve de Lescouët dépendant de la paroisse de Plorec rattachée à l'évêché de Saint-Malo, sont retenues comme siège d'une municipalité, qu'elles élisent début février 1790. Le territoire du département des Côtes-du-Nord comprend alors 392 municipalités.

Création du département des Côtes-du-Nord

La loi du 22 décembre 1789 institue les départements, districts et cantons. A la tête du département siège une assemblée de 36 membres élus par les citoyens actifs ayant un impôt au moins égal à dix journées de travail. Les membres de l'assemblée départementale élisent un directoire exécutif de 8 membres et un président. Aux côtés de ces assemblées siège, avec voix consultative, un procureur général syndic, élu pour 4 ans, qui représente le gouvernement et veille à la bonne application des lois.

Le département des Côtes-du-Nord est installé début mars 1790. Il comprend la presque totalité de l'ancien évêché de Saint-Brieuc (l'extrême sud étant rattaché au Morbihan), l'est des évêchés de Cornouaille (Quimper) et du Trégor (Tréguier), le nord-ouest de l'évêché de Saint-Malo, les enclaves, situées sur le territoire du nouveau département, de l'évêché de Dol qui était morcelé et comprenait des doyennés enfermés à l'intérieur des autres évêchés, et des parties de l'évêché de Vannes. Au civil, il s'étend sur les comtés de Penthièvre et de Trégor, de l'essentiel du Poudouvre et des secteurs nord du Poher et du Porhoët. Il reprend ainsi une part importante de l'ancien royaume de Domnonée (6^{ème} et 7^{ème} siècle). **Saint-Brieuc devient le chef-lieu, au détriment de Quintin, alors aussi peuplé.**

Le département des Côtes-du-Nord est divisé en 9 districts

Le département des Côtes-du-Nord est divisé en 9 districts : Broons, Dinan, Guingamp, Lamballe, Lannion, Loudéac, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Brieuc. L'assemblée du district comprend 12 membres et élit un directoire de 4 membres et un président. Est aussi élu pour 4 ans, un procureur syndic qui représente le gouvernement et veille à la bonne application des lois. Les districts seront supprimés par la constitution du 5 fructidor de l'an III (22 août 1795) instaurant le régime du Directoire. Leurs attributions seront reprises par le département et les municipalités cantonales.

Un décret du 14 frimaire an II (4 décembre 1793) remplacera les procureurs placés auprès du département, des districts et des communes **par des « agents nationaux chargés de requérir et de poursuivre l'exécution des lois, ainsi que de dénoncer les négligences apportées dans cette exécution et les infractions qui pourraient se commettre... »**. Puis, sous le Directoire (1795-1800), ce seront **« des commissaires du directoire exécutif »** qui rempliront cette fonction.

Jugon, Mégrit, Plédéliac, Plénée, Saint-Méloir-des-Bois, chefs-lieux de canton

En mars 1790, le département des Côtes-du-Nord est divisé en 81 cantons, 9 par district. Le canton constitue la circonscription électorale de base au niveau de laquelle se réunissent les assemblées primaires des citoyens actifs admis à voter pour les différentes élections. Il deviendra sous le Directoire (1795-1800) le siège de **la municipalité cantonale**, les communes n'étant plus alors qu'un échelon d'administration de proximité. A partir de 1800, il redeviendra une simple circonscription administrative et électorale.

En 1790, **le canton de Jugon**, rattaché au district de Lamballe, comprend 4 communes : **Jugon, Plestan, Pléven et Saint-Igneuc**. La ville (ou le château), jadis revendiquée tour à tour par le Penthièvre et le Poudouvre, demeure située à la confluence de 3 districts, Broons, Dinan et Lamballe. L'Arguenon et la Rosette, pour ceux qui opèrent les découpages territoriaux sur les cartes, reste une frontière qui sépare deux « terroirs » différents. Ainsi Lescouët, située de l'autre côté de la rivière, et dont une part du territoire avec la rue de Poudouvre fait partie de l'agglomération jugonnaise, est rattachée au canton de Saint-Méloir-des-Bois et non à celui de Jugon, pourtant si proche.

Jugon est entouré de 4 autres cantons :

le canton de Saint-Méloir-des-Bois (ancien évêché de Saint-Malo, à l'exception de Saint-Méloir et Bobital, paroisses de l'évêché de Dol enclavées dans celui de Saint-Malo) : sous la Terreur, de l'an II à l'an IV (1793-1795), il prendra le nom de « Méloir-Richaux », puis après l'an IV celui de Saint-Méloir. Rattaché au district de Dinan, il comprend 7 communes : Bobital, **Lescouët**, Plélan-le-Petit, Plorec, Saint-Méloir, Saint-Michel, Vildé-Guingalan ;

le canton de Mégrit (ancien évêché de Saint-Malo), rattaché au district de Broons, avec 4 communes : Mégrit, Saint-Urielle (incorporée à Trédias en 1819), Trédias, Trémeur ;

le canton de Plédéliac (ancien évêché de Saint-Brieuc), rattaché au district de Lamballe, comprend 5 communes : Hénansal, Landébia, Plédéliac, Quintenic et Saint-Denoual.

le canton de Plénée (ancien évêché de Saint-Brieuc), rattaché au district de Broons, comprend 3 communes : Dolo, Plénée, Tra-main.

Le territoire de ces cantons demeure en l'état jusqu'à la Constitution du 16 thermidor de l'an X (4 août 1802) qui instaure le consulat à vie de Bonaparte. Leur aire géographique sera ensuite étendue et leur nombre sera pratiquement divisé par deux.

*Jean-Charles Orveillon,
membre du « collectif des historiens amateurs de Jugon »*